

LUC POZZO DI BORGO

EXPERT COMPTABLE DIPLOME

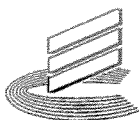
**COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES LA COUR D'APPEL
D'AIX EN PROVENCE**

INSTITUT PIERRE BOULENGER

**17 RUE DU MOULIN
78690 LES ESSARTS LE ROI**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006



72, rue Saint-Jacques - 13 006 MARSEILLE - Tél. 04 91 53 14 30 - Télécopie : 04 91 53 14 55

Membre d'une Association agréée - le règlement des honoraires par chèque est accepté.

SIRET : 34055904600057 - APE:741C

@MAIL : luc.pozzodiborgo@numericable.fr

INSTITUT PIERRE BOULENGER

17 RUE DU MOULIN
78690 LES ESSARTS LE ROI

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 8 juin 2002, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2006, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Institut PIERRE BOULENGER tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'institut à la fin de cet exercice.

Toutefois sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur certains éléments mentionnés dans le bilan et le compte de résultat :

Des provisions ont été notifiées sur des crédits non pérennes par les autorités de tutelles et constatées sur l'exercice :

- IMPRO : 15 309 Euros
- ESAT Social : 12 110 Euros

La notification du CA 2005 de l'IMPRO reçue en 2006 a affecté 60 000 Euros en provision sur le projet du futur internat.

II – Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1^o alinéa, du Code du commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les hypothèses de base sur lesquelles les comptes annuels sont établis.

Nous avons vérifié le caractère approprié desdites règles et méthodes appliquées par l'association, ainsi que les informations fournies dans l'annexe, notamment sur les points ci-dessus évoqués ainsi que sur les faits caractéristiques de l'exercice et les compléments au bilan et au compte de résultat.

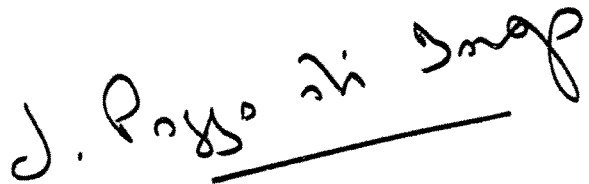
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'institut sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille,
Le 30 mai 2007



LUC POZZO DI BORGO.
COMMISSAIRE AUX COMPTES.

INSTITUT PIERRE BOULENGER

BILAN CONSOLIDE 2006

ACTIF	ASSOCIAT^s	IMPRO	FOYER	CAT SOCIAL	CAT PRODUCT^s	TOTAUX 2006	TOTAUX 2005
ACTIF IMMOBILISE							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					982	982	4 028
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
*Terrains		23 325	11 663	202 239		237 227	237 227
*Constructions		171 260	196 764	812 699	8 005	1 188 728	1 285 107
*Matériel et outillage		418 064	179 853	17 653	35 912	651 481	687 253
*Autres immobilisations corporelles	11 804	14 460	24 287	13 469	53 063	117 084	140 118
IMMOBILISATIONS EN COURS	9 594			3 349		12 943	9 594
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	215 188		1 240	1 608		218 037	217 965
TOTAL I	236 587	627 109	413 807	1 051 016	97 962	2 426 481	2 581 290
ACTIF CIRCULANT							
CREANCES							
*Stocks					19 252	19 252	10 476
*Clients, Redevables et comptes rattachés		192 969	91 647		135 109	419 725	419 861
*Fournisseurs				960		960	1 665
*Créances diverses		4 584	12 812	7 360	3 271	28 028	37 479
DIVERS							
*Valeurs mobilières de placement	1 626 764					1 626 764	1 392 362
*Disponibilités	5 956	33 990	7 306	54 354	112 964	214 571	176 898
COMPTES DE REGULARISATION							
*Charges constatées d'avance		2 518	3 085	10 820	140	16 563	18 624
TOTAL II	1 632 720	234 062	114 851	73 494	270 736	2 325 862	2 057 364
CHARGES A REPARTIR S/EX							
TOTAL ACTIF	1 869 306	861 171	528 657	1 124 510	368 698	4 752 343	4 638 655

INSTITUT PIERRE BOULENGER

BILAN CONSOLIDE 2006

PASSIF	ASSOCIAT*	IMPRO	FOYER	CAT SOCIAL	CAT PRODUCT*	Retraitement Provisions	Retraitements résultats antérieurs	TOTAUX 2006	TOTAUX 2005
<u>FONDS ASSOCIATIFS - RESERVES</u>									
Fonds associatifs sans droit de reprise	840 220	440 904	519 331	221 985				2 022 440	2 008 728
Fonds associatif avec droit de reprise									
Réserve de compensation		60 000	191					60 191	1 119
Réserve de trésorerie		79 681	54 199		5 820			139 700	128 274
Autres réserves pour investissements		20 000			76 040			96 040	72 627
Résultats cumulés à reporter		58 925	-37 889	-3 985		484 512		501 564	490 353
Résultat exercice	8 094	127 970	8 277	-7 636	32 871		3 642	173 217	153 209
Subvention d'investissement		145 048		16 726				161 774	159 231
TOTAL I	848 314	932 528	544 109	227 091	114 731	484 512	3 642	3 154 926	3 013 541
<u>PROVISIONS REGLEMENTEES</u>									
TOTAL II		3 732	38 071	11 716	152	-10 551		43 120	32 555
TOTAL II		3 732	38 071	11 716	152	-10 551		43 120	32 555
<u>PROVISIONS POUR RISQUES</u>									
TOTAL III	187 512	78 520		24 652	477 744	-477 603		290 825	230 934
TOTAL III	187 512	78 520		24 652	477 744	-477 603		290 825	230 934
<u>DETTES</u>									
*Fonds dédiés		2 862		13 092				15 954	7 462
*Emprunts et dettes établissements crédit			200 772	618 488	156			819 416	900 395
*Emprunts et dettes financières divers									
*Avances et acomptes reçus sur commandes					2 220			2 220	10 959
*Fonds en dépôt			1 434					1 434	
*Dettes fournisseurs/Comptes rattachés		21 436	13 030	25 617	1 614			61 696	62 745
*Dettes fiscales et sociales	90 902	51 216	37 033	39 585	107 677			326 413	334 153
*Autres dettes	3 710	9 129	19 786	3 614	100			36 339	45 910
TOTAL IV	94 613	84 642	272 055	700 396	111 767			1 263 472	1 361 625
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>									
*Produits constatés d'avance									
TOTAL PASSIF	1 130 439	1 099 422	854 234	963 854	704 394	-3 642	3 642	4 752 343	4 638 655

INSTITUT PIERRE BOULENGER

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2006

COMPTE DE RESULTAT	ASSOCIAT*	IMPRO	FOYER	CAT SOCIAL	CAT PRODUCTION	Retraitement excédents antérieurs	TOTAUX 2006	TOTAUX 2005
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT								
*Ventes de Produits								
*Prestations de services					300 676		300 676	296 537
*Produits de la tarification		1 121 289	793 500	777 304			2 692 092	2 600 852
*Ventes de marchandises								
*Produits des activités annexes								
*Subventions de fonctionnement		9 443	13 065		548 520		571 028	554 855
*Autres produits gestion courante	2 704	41 144	10 322	55 781	172		110 122	131 148
*Reprise de provision et transfert de charges		18 798		5 608	10 681		35 088	212 567
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 704	1 190 673	816 886	838 693	860 049		3 709 006	3 795 959
CHARGES DE FONCTIONNEMENT								
*Rémunérations du personnel	2 787	547 665	346 416	352 939	683 929		1 933 736	1 690 506
*Charges sociales et fiscales		294 041	191 057	205 102	1 838		692 039	923 695
*Consommations	399	70 720	62 555	37 013	32 192		202 878	205 769
*Services extérieurs	8 360	95 448	117 523	103 068	67 280		391 679	531 371
*Impôts, taxes et versements assimilés		5 494	8 120	4 396			18 010	17 504
*Autres charges courantes de gestion	4 059		343	492	85		4 978	10 156
*Dot Amortissements et Provisions	2 742	38 421	68 277	90 863	41 857		242 161	226 337
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	18 347	1 051 788	794 293	793 873	827 180		3 485 481	3 605 337
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-15 643	138 885	22 594	44 820	32 869		223 525	190 622
*Produits Financiers	23 737	2 324	3 282		5 820		35 163	34 064
*Charges financières			15 006	31 692			46 698	52 360
RESULTAT FINANCIER	23 737	2 324	-11 724	-31 692	5 820		-11 535	-18 295
RESULTAT COURANT	8 094	141 210	10 869	13 128	38 689		211 990	172 327
*Produits exceptionnels			689	4 552	1		5 242	8 430
*Charges exceptionnelles		15 857	3 282	19 057	5 820		44 016	27 547
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-15 857	-2 592	-14 505	-5 819		-38 774	-19 117
*Reprise Déficit antérieur				6 259		6 259	0	
*Reprise excédent antérieur		2 617				2 617		
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 094	127 970	8 277	-7 636	32 870	-3 642	173 216	153 210

ANNEXE

INSTITUT P. BOULENGER CONSOLIDATION
17 rue du Moulin
78690 LES ESSARTS LE ROI

Exercice clos le 31/12/2006
Durée : 12 Mois

Excédent de l'exercice : 173 216 Euros

Total du Bilan : 4 752 343 Euros

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21 Avril 2007 par le Conseil d'Administration de l'Association.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

Le PCG 1999 approuvé par Arrêté ministériel du 22 juin 1999,

La loi n°83 353 du 30 avril 1983,

Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983,

Les règlements comptables :

- 2000-06 et v2003-07 sur les passifs,
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs,
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue conformément au règlement sur les actifs :

- Frais d'établissement :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 50 ans
- Matériel et outillage :	5 à 15 ans
- Matériel de transport :	5 à 7 ans
- Agencements et aménagements :	5 à 20 ans

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Résultats des établissements sous convention

Les résultats des établissements sous convention font l'objet de vérifications par les autorités de tutelle et peuvent éventuellement être modifiés.

Le compte de résultat de la gestion propre concerne les opérations spécifiques de l'Association et n'est pas de ce fait soumis au contrôle de l'autorité de tutelle.

Les comptes de l'exercice 2006 font apparaître les résultats suivants :

Association Institut Pierre Boulenger :	8 094 €
IMPRO :	127 970 €
Foyer d'Hébergement :	8 277 €
ESAT Social :	- 7 636 €
ESAT Production :	32 870 €
Excédent administratif :	169 575 €

Afin d'être en accord avec les dispositions légales en vigueur, ce résultat a été retraité de la manière suivante :

Excédent administratif :	169 575 €
Excédents administratifs antérieurs :	3 641 €
Excédent Association :	173 216€

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements recevant une affectation particulière sont portées dans les fonds associatifs.

Taxe d'apprentissage

Les taxes d'apprentissage encaissées par l'IMPRO sont inscrites au passif en subvention d'investissement en contrepartie des immobilisations acquises inscrites à l'actif du bilan. Aucun amortissement n'est constaté pour ces immobilisations.

Provision Congés payés

Depuis 2004, la provision congés payés (non admise par les autorités de Tutelle) est enregistrée dans les comptes de l'Association. Sa variation annuelle (positive ou négative) vient s'imputer sur ses fonds propres.

Cette provision représente 90 902.29 Euros au 31 décembre 2006.

Droit Individuel à la formation

Tout salarié titulaire d'un contrat de travail à durée indéterminée et ayant au moins un an d'ancienneté dans l'Association bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation.

Ce droit représente pour chaque établissement :

Association Institut Pierre Boulenger :	Néant
IMPRO :	941.97 heures
Foyer d'Hébergement :	544.19 heures
ESAT Social :	580.58 heures
Total :	2 066.74 heures

Engagements pour départ en retraite

Le coût des départs en retraite du personnel dans les dix prochaines années représente pour l'ensemble des établissements 151 474 €.

II - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants :

	<u>A l'ouverture</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>A la clôture</u>
<u>Valeurs brutes :</u>				
Incorporelles	375 139	1 200	0	376 339
Corporelles	5 031 607	73 068	22 320	5 082 355
Financières	217 965	72	0	218 037
	-----	-----	-----	-----
Total	5 624 710	74 340	22 320	5 676 730
	=====	=====	=====	=====

Amortissements

Incorporelles	371 111	4 246	0	375 357
Corporelles	2 672 309	224 904	22 320	2 874 892
	-----	-----	-----	-----
Total	3 043 420	229 149	22 320	3 250 249

	<u>Montant brut</u>	<u>à 1 an au plus</u>	<u>à plus d'1 an</u>
<u>Etat des créances :</u>			
Actif immobilisé	218 036	-	218 036
Actif circulant	2 325 862 -----	2 325 862 -----	0 -----
	<u>2 543 898</u>	<u>2 325 862</u>	<u>218 036</u>

**Comptes de
régularisation actif**

Produits à recevoir	1 743
Charges constatées d'avance	16 563

Total	<u>18 306</u>
--------------	---------------

III - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres	
	2006 2005 Variation
Fonds associatifs	2 022 440 2 008 728 13 712
Excédents affectés à l'investisst	96 040 72 627 23 413
Réserve de compensation	60 191 1 119 59 072
Réserves de trésorerie	139 700 128 274 11 426
Autres réserves	
Résultat en instance	501 564 490 353 11 211
Résultat de l'exercice	173 217 153 209 20 008
Subventions d'investissement	161 774 159 231 2 543

Provisions réglementées	43 120
	32 555
	10 565
	<u>3 198 046</u>
	<u>3 046 096</u>
	<u>151 950</u>

Il a été procédé à une réaffectation de 477 603€ des postes « provisions » au poste « Report à nouveau » pour le CAT Production (290 091€) et l'Association (187 512€).

	<u>A l'ouverture</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>A la clôture</u>
<u>Provisions</u>				
* Provisions réglementées	32 555	10 565	0	43 120
* Provisions pour Risques et charges	230 935	87 597(1)	27 707	290 825
* Provision pour Dépréciation	16 819	900	5 758	11 961
	-----	-----	-----	-----
	<u>280 309</u>	<u>99 062</u>	<u>33 465</u>	<u>345 906</u>

* Au 31/12/2006, il a été constaté les dotations aux provisions suivantes :

- IMPRO : une provision de 15 309€ à hauteur des crédits non pérennes notifiés par l'Autorité de Tutelle fin 2006 pour le financement :

- de la revalorisation du point :	1 957 €
- de travaux sécurité incendie internat :	5 507 €
- du coût du transport des usagers :	5 445 €
- de kits grippe aviaire :	2 400 €

- ESAT Social : une provision de 12 110€ à hauteur des crédits non pérennes notifiés par l'Autorité de Tutelle fin 2006 pour le financement :

o de travaux :	10 000 €
o de mobilier :	2 110 €

- ESAT Production : le solde du compte Œuvres sociales a été reporté, pour 178€, dans le compte Provision fonds social.

* Selon les décisions de Tutelle lors de l'arrêté des comptes administratifs 2005, il a été décidé sur les résultats de 2005 :

(1) IMPRO : selon la décision du CA 2005 (notifiée en 2006), l'excédent 2005 a été affecté en provision à hauteur de 60 000€ pour le projet de futur internat.

Détail des provisions réglementées

* Réserve de trésorerie	32 555	
* Provision réglementée sur immo.	10 565	

		43 120
		=====

Détail des provisions pour risques et charges

* Provisions fonds social	130 815	
* Provisions pour travaux	70 000	
* Provision pour risques conjoncturels	44 916	
* Provision risques et charges	45 094	

		290 825
		=====

Détail des provisions pour dépréciation :

* Dépréciation des stocks	0	
* Dépréciation comptes clients et redevables	11 961	

		11 961
		=====

	<u>Montant</u> <u>brut</u>	<u>à 1 an</u> <u>au plus</u>	<u>à + d'1 an</u> <u>et - 5 ans</u>	<u>à + de</u> <u>5 ans</u>
--	-------------------------------	---------------------------------	--	-------------------------------

Etat des dettes

* Fonds dédiés	15 954			15 954
* Etablissements de crédit	819 416	85 736	380 389	353 292
* Fonds en dépôt	1 243	1 243		

* Fournisseurs	63 917	63 917		
* Dettes fiscales et sociales	326 341	326 341		
* Dettes Fourn.Immo.	932	932		
* Autres dettes	35 670	35 670		
* Produits constatés d'avance	0	0		
	-----	-----	-----	-----
	1 263 473	513 839	380 389	369 246
	=====	=====	=====	=====

Le total des emprunts remboursés au cours de l'exercice s'élève à 81 057€.

Comptes de régularisation passif

* Produits constatés d'avance	0	
* Charges à payer	17 621	

		17 621
		=====